

Cadre de Santé

Bloc Opérateur et Anesthésiologie – St Clair

Les Hôpitaux du Bassin de Thau déploient leur activité avec 947 lits et places dont 24 lits de soins critiques sur plusieurs sites, dont les deux principaux sont situés à Sète et Agde.

L'Hôpital Saint-Clair est le siège administratif et le site le plus important. Il offre un plateau technique complet (bloc opératoire, imagerie, laboratoire, pharmacie...).

L'ensemble des spécialités de médecine et de chirurgie sont présentes y compris les spécialités de recours (réanimation, soins intensifs de cardiologie, néonatalogie...). Une maternité, un service d'urgences et des unités de psychiatrie complètent l'offre du site. Des sites extérieurs de santé mentale se trouvent également à Sète, Frontignan et Méze ainsi que des EHPAD, SSR et USLD sur Sète, Vias, Marseillan et Agde.

Identification du poste

Famille	Soins
Code	05U20
Sous-famille	Management des organisations des soins
Métier	Cadre de Santé
Grade	Cadre de Santé
UF	2243-2248

Missions du poste

Missions générales	<p>Le cadre de Santé a des missions d'accompagnement, de gestion et d'organisation fonctionnelle des unités de soins</p> <p>Il collabore et participe au pilotage stratégique avec les équipes médicales et paramédicales à l'élaboration des objectifs du pôle en lien avec le projet médico-soignant psychologique partagé en cohérence avec le projet d'établissement</p> <p>Il développe la démarche qualité en relation avec la direction de la Qualité</p> <p>Il concourt aux parcours qualifiants, développement des compétences professionnelles et étudiants</p> <p>Il manage les équipes sous la responsabilité du Cadre de pôle et de la Direction des Soins</p> <p>Il met en place une politique de communication dans un objectif de cohérence des organisations et de cohésion des équipes</p>
Missions spécifiques	<p>Le cadre chef de Bloc Opérateur est responsable de la coordination et du contrôle de l'ensemble des activités des soins au niveau du plateau technique opératoire, ainsi que de la définition du programme opératoire hebdomadaire. Il est responsable de la coordination des personnels non médicaux. Le chef de bloc doit veiller à l'application de la charte de bloc opératoire, contribuer à l'évolution des règles pour améliorer l'efficacité, la sécurité et les conditions de travail.</p>

Contenu du poste et activités

Contenu du poste	<p>Co-animation, avec le directeur des soins et en équipe pluri professionnelle, du projet médico-soignant partagé en cohérence avec le projet d'établissement</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Assurer la permanence et la continuité des soins par la gestion des plannings des personnels des unités de soins en lien avec les cadres de santé et cadres supérieurs des pôles ainsi que le cadre supérieur de la Direction des soins. ■ Répondre aux problématiques des sites et à leur prise en charge par une activité de veille, de garde et d'alerte si nécessaire. ■ Organisation de la prise en charge des patients : - En cas de nécessité, réajustement des affectations du personnel, afin d'assurer la continuité des soins et la sécurité des patients. - Participation à la prise en charge des patients et accompagnement de leur famille lors de situations complexes. - Évaluation de charges de travail dans les unités. ■ Encadrer l'ensemble des équipes soignantes du service ■ Gestion de la qualité, de la sécurité et des risques
-------------------------	---

	<ul style="list-style-type: none"> • Participer aux démarches d'amélioration continue de la qualité • Concevoir, formaliser et adapter des procédures / protocoles / modes opératoires / consignes relatives à son domaine de compétence • Contrôler leur application ainsi que les bonnes pratiques professionnelles • Veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité • Maintenir la vigilance et signaler les non conformités ou évènements indésirables <p>■ Veille et transmission des savoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir son niveau de compétence et suivre l'évolution de la profession, de l'hôpital et de la politique de santé • Dispenser des enseignements dans les instituts de formation • Participer aux jurys des différents concours • Organiser l'encadrement des stagiaires • Rédiger des articles professionnels <p>■ Observations :</p> <p>Au regard du poste qu'il occupe, le cadre de santé peut être sollicité pour des missions transversales dont il a la responsabilité.</p>
Activités	De Management
Activités spécifiques	<p>Planification :</p> <p>Le cadre chef de bloc</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Respecte et fait respecter la planification arrêtée par la cellule de régulation des programmes. ▪ Est responsable de l'attribution des ressources humaines pour garantir la réalisation du programme. ▪ Est garant des moyens matériels alloués pour assurer la sécurité des patients au Bloc Opérateur. ▪ Assure la circulation de l'information. <p>Programmation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Optimise la prise en charge des patients en fournissant à l'équipe les informations nécessaires en collaboration avec l'IBODE régulateur. <p>Supervision :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gère les modifications qui interviennent après la validation des propositions de programme et jusqu'au jour de l'intervention en collaboration avec l'IBODE régulateur. ▪ Organise et assure la tenue de la cellule de programmation et de validation des programmes en étroite collaboration avec le médecin coordonnateur (MAR) et le cadre de l'UACA. ▪ Enregistrement de l'activité : Recueillir et transmettre l'information pour permettre de déterminer la planification, de réguler l'activité au cours de la journée, de corriger les dysfonctionnements de concert avec le MAR de régulation (traçabilité des dysfonctionnements sur le compte rendu de la cellule de régulation afin d'améliorer et optimiser la prise en charge des patients). <p>Rôles et Responsabilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Garantir la qualité des soins et la prise en charge des patients en faisant respecter les normes d'hygiène et de sécurité en vigueur (bonnes pratiques, protocoles et procédures). ▪ Mettre en œuvre et faire appliquer les règles de fonctionnement interne au bloc opératoire définies au préalable (Cf. Charte de bloc). ▪ Piloter les projets d'amélioration. Améliorer les tableaux de bords existants pour le suivi de l'activité et exploitation des résultats afin de réviser les TVO en fonction de l'activité. Suivi et bilan des activités du service (Benchmarking, cartographie des risques, plan d'action et suivi, réactualisation de la cartographie, démarches qualité, gestion des risques, CREx Bloc-Stérilisation). Suivi des agents concernant les obligations en matière de Radioprotection. ▪ Manager les ressources humaines : assure une gestion prévisionnelle des effectifs, responsable direct des RH paramédicaux : IBODE, IADE, AS, organise et anime des réunions d'équipes et de service. ▪ Evaluer le personnel IBODE, IADE, AS et élaborer le plan de formation. ▪ Mettre en place une gestion prévisionnelle des matériels médicaux et équipements. <p>Aux Interfaces :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Participer et accompagner les projets institutionnels : virage ambulatoire, réorganisation de l'Arsenal, optimisation des TVO. ▪ Favoriser l'évolution des pratiques médicales et paramédicales (hypnose, réhabilitation améliorée, actes exclusifs...). ▪ Travailler en collaboration avec la PUI (Stérilisation, Pharmacie, comité des fluides), le service biomédical et les services supports (UPIAS, laboratoires, logistique, équipement, services techniques, bio environnement...). <p>Au regard du poste qu'il occupe, le cadre de santé peut être sollicité pour des missions transversales dont il a la responsabilité :</p> <p>Référent Institut de formation IBODE / IADE</p> <p>Plan blanc</p>

Qualifications et diplômes

Qualifications	Cadre de Santé
Diplômes	Cadre de santé

Connaissances, expériences et qualités requises

Savoir-faire requis	<ul style="list-style-type: none"> ■ Négociier, communiquer, motiver, fédérer ■ Manager par projet dans le cadre des projets GHT, d'établissement, de soins, de qualité, de pôle en lien avec l'ensemble des directions fonctionnelles ■ Travailler en réseau et en partenariat ■ Organiser la délégation des activités et des moyens dans son champ de responsabilité ■ Elaborer une stratégie de communication entre les unités afin de favoriser le décloisonnement ■ Présenter et argumenter une action ou un projet auprès d'un groupe de professionnels ■ Evaluer et valoriser les compétences et le potentiel des professionnels ■ Fixer des objectifs et évaluer les résultats
Savoir-être requis	<ul style="list-style-type: none"> ■ Sens de l'institution, de l'équité, de l'écoute ■ Esprit d'initiative, de décision, sens de la délégation et de la négociation ■ Rigueur et loyauté ■ Goût de l'innovation, créativité ■ Diplomatie ■ Sens de l'engagement et des responsabilités ■ Capacités réflexives, curiosité intellectuelle

Conditions d'exercice

Lieu d'affectation	
Organisation du travail	Cadre au forfait jours sur la base de l'organisation managériale du service et de l'établissement
Horaires de travail	Détail des horaires : D26 : Règle de gestion CDS : Forfait de 20 RTT sur 7h48 M21 : 7h-14h48 ZS1 : 13h12-21h Garde week-end : 8h-12h/14h-18h le Dimanche et le jour férié sont payés en heures supplémentaires et ne sont pas récupérés
Type de repos	
Contraintes du poste	Gardes opérationnelles le week-end (environ 3 week-ends par an) Garde dans le cadre de la continuité de la permanence journalière 2 fois par mois (7h ou 21h)
Risques spécifiques du poste	Les trajets pour se rendre dans les unités de soins extra hospitalières Risques liés aux activités de soins, au stress, risque psycho-social
Moyens particuliers mis à disposition	Une voiture de l'établissement pour les déplacements entre les 2 sites
Niveau de responsabilité	En lien avec les missions

Rattachement hiérarchique et relations fonctionnelles

Rattachement hiérarchique	<p>Directeur Général de l'établissement</p> <p>Directeur Coordonnateur Général des Soins</p> <p>Cadre Supérieur de Santé</p>
Relations fonctionnelles spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> ■ Ensemble des directions fonctionnelles ■ Président de la CME, Chefs de pôles, Cadres de pôle, Médecins, cadres ■ Autres services de soins, médicaux techniques, logistiques, administratifs pour l'organisation des activités et des soins et pour la gestion des matériels ■ Service de formation continue pour organiser des formations adaptées aux besoins des personnels ■ Instituts de formation pour l'accueil et l'encadrement des stagiaires

Parcours d'adaptation au poste

Formations nécessaires	Management
Procédures et outils d'intégration	Plan de formation managérial

Date	Version	Rédaction
13/06/2025	V1	Lydie BENMESSAOUD Cadre du Pôle CAR
		Validation
		Maud LE CAZ Directrice Coordinatrice Générale des Soins